

FORMATION SST

Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné

L'ensemble du personnel
Pré-requis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 14 heures (2 jours) en présentiel
Participants : 4 à 10 stagiaires
Accessibilité : accessible pour les publics en situation de handicap
Certificat : Certificat de SST

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Délivrance d'un certificat SST

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : informations par courriel ou par téléphone

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 aide-mémoire SST de l'INRS
- 1 macaron autocollant SST

Renseignements

UDSP 35 – 02 99 26 90 02
formation@udsp35.fr

N° Habilitation INRS : 1022997/2016/SST-01/O/CN
Enregistrée comme organisme de formation sous le numéro : 53 35 07674 35

SIRET : 349 623 991 000 24
Code APE : 8899B



Objectifs

A l'issue d'une formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime (s).

Il doit également être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Déroulé pédagogique

Domaine de compétence n° 1**Intervenir face à une situation d'accident du travail**1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Compétences visées :

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée

Compétences visées :

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

Compétences visées :

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Compétences visées :

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée

Compétences visées :

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés

Domaine de compétence n° 2**Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise**

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention